

## **Compte rendu de la réunion de travail publique** **10 janvier 2017**

**Objet de la réunion:** étude du plan de circulation de Morette et positionnement d'éléments visant à réduire la vitesse des véhicules et la sécurité des piétons.

Durée : de 19h00 à 21h00

**Discussion d'un éventuel "sens unique" de circulation** de de l'entrée de Morette (montée après Chapel), et rejoignant la route des collines, en direction de Cras.

Après réflexions, cette option semble compliquée à mettre en place du faite des exploitants agricoles et des habitants de la "Guitardière" qui devraient faire le tour par la route des collines pour rejoindre Tullins.

Cette option est abandonnée.

### **Réflexions sur la mise en place d'éléments servant à réduire la vitesse dans Morette.**

- Route de Chatain (montée vers la Forteresse) : possibilité de mettre un ralentisseur vers le pont pour casser la vitesse des véhicules descendant.
- Route de Chatain (monument aux morts): mise en place d'une chicane, ne laissant passer qu'un véhicule à la fois. Attention à ne pas couper la bande blanche pour les piétons.
- Route de Chatain (Champériou): casser la vitesse des véhicules montant, traversant et descendant la zone d'habitation. Dans le sens de la montée, un ralentisseur est proposé entre le virage et le panneau d'entrée d'agglomération. Une deuxième ralentisseur serait proposé à la sortie de Champériou.
- Route des Feugères : Le ralentisseur à l'entrée des Feugères fait son effet, mais les véhicules accélèrent ensuite fortement. Les habitants souhaiteraient passer la petite ligne droite du hameau à 30 km/h, et un ralentisseur pourrait y être installé.
- Route Yves Farge : (depuis le croisement avec la route du pré fleuri). Il faut faire respecter le stop et faire ralentir les véhicules. Le stop devrait être avancé pour avoir plus de visibilité. Etude de la possibilité de positionner le stop sur un ralentisseur.
- Croisement du début de la route Yves Farge et de la route de Chatain : un panneau "interdiction de stationner" sera installé ainsi qu'un panneau "zone 30".
- Route départementale 153 (route de Tullins à Cras): demande au département de sécuriser le virage par un ralentisseur ?

### **Bilan de la réunion:**

- Beaucoup de solutions d'aménagement ont été proposées. Celles-ci seront proposées au prochain conseil municipal.
- Cette façon d'aborder les problèmes, les futurs travaux, les réflexions de la commune de manière participative est très intéressante et implique la population.
- Réflexions à mener : comment attirer plus de monde et créer une dynamique citoyenne où chacun est acteur des décisions de son village ?

### **Points à traiter lors des prochaines réunions publiques:**

- Intercommunalité : Bénéficier des services du pays voironnais, là où se trouve notre bassin de vie.
- Salle multifonction
- travailler le cœur du village (Mairie, parkings ...)